Rapport d'activité 2023

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

Sommaire

LA GOUVERNANCE 3

LES RESSOURCES 11

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE 21

LA SOLIDARITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE 28

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 39

LA PRÉSERVATION DU TERRITOIRE 43

Édito

C'est avec une grande fierté que je vous présente le rapport d'activité de notre communauté de communes pour l'année 2023. Bien plus qu'un simple bilan, il est le témoignage de notre engagement collectif pour améliorer la qualité de vie du territoire et de ses habitants.

La CCPEVA s'inscrit depuis plusieurs années dans une logique de transformation et de transition. C'est à ce titre que la collectivité a obtenu le label Territoire engagé Transition écologique 2 étoiles en 2023.

Au cours de cette année, la CCPEVA a mené à bien de nombreux projets dans des domaines variés tels que l'aménagement du territoire, la mobilité, la préservation de l'environnement, l'économie circulaire, l'engagement auprès des initiatives culturelles et sociales ou encore le développement économique et notamment l'accompagnement des entreprises dans la transition. A ce titre la collectivité a été lauréate du dispositif Territoires d'industrie.

2023 a également été marquée par des choix financiers responsables et engagés. La CCPEVA œuvre depuis à la rédaction d'un pacte financier et fiscal. Ce document, basé sur un bilan financier, sera un socle d'orientation pour définir les projets prioritaires articulé autour de notre projet de territoire, en assurant une répartition équitable des moyens financiers.

Au fil des pages, vous découvrirez les actions phares, témoins de notre engagement à faire de notre communauté de communes un lieu de vie dynamique, solidaire et tourné vers l'avenir.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élus, acteurs locaux, citoyens et agents, qui ont contribué à ces réalisations. Ensemble, nous continuons de bâtir un territoire prospère et résilient, fidèle à nos valeurs et à nos ambitions.

Avec toute notre sincérité,

Josiane LEI
Présidente de la communauté de communes
pays d'Évian vallée d'Abondance

LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLS) A TRAVAILLÉ EN 2023 SUR

- Des contributions à l'élaboration du contrat local de santé
- Une réflexion sur les énergies citoyennes
- Une participation aux ateliers concernant la convention territoriale globale

Les instances

- **9** séances plénières du conseil communautaire
- **41** bureaux communautaires
- **6** conférences des maires
- **206** délibérations du conseil communautaire

La CCPEVA communique

1885 ABONNÉS FACEBOOK

(+391 / oct. 2022= 1494 followers)

1414 ABONNÉS LINKEDIN

(+574 / oct. 2022 = 840 abonnés)

- **1172** abonnés à la newsletter mensuelle
- **45** communiqués de presse
- **3** magazines / an

Renforcer la qualité de vie au travail

AU COURS DE L'ANNÉE 2023, LA COLLECTIVITÉ S'EST ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE PROMOUVANT LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT).

- Des échanges avec les représentants du personnel et les élus CST
- 3 réunions du groupe de travail organisées dans le but d'identifier les actions favorisant la QVT.
- Des actions concrètes autour d'un plan d'action :
  - **Axe 1 : Management, confiance, flexibilité**
  - **Axe 2 : Procédures internes, montée en compétences, conditions de travail**
  - **Axe 3 : Communication, convivialité et inter connaissance**
  - **Axe 4 : Prestations sociales et expérimentation**

Le travail se poursuivra sur l'année 2024 avec des projets importants tels que la refonte du règlement intérieur ou encore la réflexion autour de la semaine de 4 jours.

UNE JOURNÉE DE COHÉSION À DESTINATION DES 150 AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ LE 5 SEPTEMBRE 2023.

Cet événement a rassemblé tous les agents de la communauté de communes autour d'un repas suivis d'un escape game dans le village de Bernex. Chaque équipe a dû résoudre plusieurs énigmes afin de remporter le trophée, aujourd'hui exposé à l'accueil du siège de la CCPEVA.

L'escape game testé par les agents est aujourd'hui une animation proposée par le service valorisation du patrimoine au grand public.

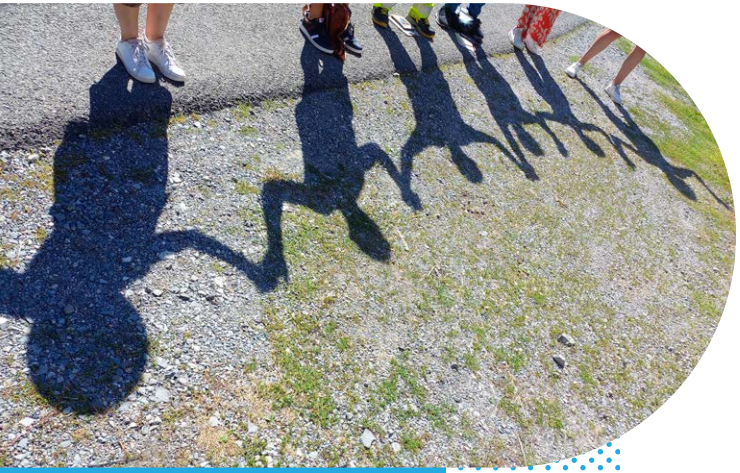

La collectivité met un point d'honneur à la sécurité de ses agents

PLUSIEURS INVESTISSEMENTS CONSÉQUENTS RÉALISÉS POUR FORMER ET ÉQUIPER LES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES.

En parallèle et afin d'assurer une prise en charge rapide en cas d'accident, 30 agents de la collectivité ont été nommés Sauveteur Secouriste du Travail à la suite d'une formation de deux jours. La communauté de communes attend en 2024 l'arrivée d'un conseiller de prévention.

155 AGENTS PERMANENTS

au 31 décembre 2023 et 147,8 ETP.

- **46** arrivées : 6 titulaires, 38 contractuels et 2 alternants
- **24** départs de la collectivité
- **1850** bulletins de salaire réalisés
- **6.5%** agents en reconnaissance de la qualité travailleur handicapé

EGALITÉ HOMME/FEMME

Catégorie A

17♀ 9♂

Catégorie B

14♀ 8♂

Catégorie C

38♀ 70♂

Filière technique avec encore des métiers très masculins.

Octroi du label climat-air-énergie 2 étoiles

SOUTENUE PAR L'ADEME (L'AGENCE NATIONALE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE) VIA UN CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A SOUHAITÉ ENTRER DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DES ACTIONS CLIMAT - AIR - ÉNERGIE MISES EN ŒUVRE PAR LES SERVICES.

Les actions de la collectivité ont été passées au crible d'un référentiel afin d'évaluer le niveau de performance de la collectivité dans différents domaines.

La communauté de communes obtient le label Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE) 2 étoiles.

Le label Climat - Air - Energie (ex Cit'ergie) est un label européen qui permet d'évaluer les politiques énergétiques des collectivités territoriales.

Le territoire œuvre au programme d'actions précis pour les 4 années à venir avec pour objectif de décliner le plan d'actions pour franchir un nouveau niveau de labellisation !

LABEL CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

→ **12** réunions d'état des lieux (rencontre de tous les responsables de service)

1 100 ACTIONS RENSEIGNÉES

dans le référentiel climat air énergie.

STRUCTURER DES FILIÈRES DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Déploiement du contrat chaleur renouvelable par la collectivité en partenariat avec le SYANE, pour permettre aux porteurs de projet sur le territoire d'accéder à des financements.
  Exemple : Hauts d'Evian : mise en service de la chaufferie bois à l'automne 2023. Dépôt du permis de construire pour l'extension (x2) du réseau en janvier 2024. Poursuite du développement en 2024 - 2025.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET MAITRISE DE L'ÉNERGIE :

- Accompagnement des communes dans l'ingénierie via l'accompagnement des conseillers en énergie en partenariat avec le SYANE.
  Exemple : changement du système de chauffage à l'école de Saint-Paul-en-Chablais (Biomasse).
- Accompagnement des ménages et des copropriétés
- Inciter et aider les ménages à faire les bons choix en matière de travaux de rénovation énergétique.

FRÉQUENTATION DU SERVICE PUBLIC HAUTE SAVOIE RÉNOVATION ENERGÉTIQUE

	2022	2023
Ménages (informations génériques par téléphone)	186	149
Ménages reçus en permanence / conseils personnalisés	51	74
Copropriétés reçues en permanence / conseils personnalisés	1	1
Ménages en maison individuel accompagnés pour la réalisation d'une rénovation globale (phases amonts chantier)	12	11
Copropriétés accompagnées pour la réalisation d'une rénovation globale (phases amonts chantier)	0	4
Animation / Evénementiel	1 festiLéman	1 festiLéman
Coût total du dispositif pour la CCPEVA	**14 777 €**	**26 125 €**

La CCPEVA a repris en direct et de manière provisoire l'exploitation du site de méthanisation compostage au 1er juillet 2023

La volonté pour la communauté de communes de reprendre en direct la gestion du site a été motivée par plusieurs enjeux : la production d'énergie renouvelable et locale (biométhane injecté sur le réseau de gaz), la préservation de l'impluvium et de la ressource en eau, la qualité des intrants et des sols, permettant le développement d'une agriculture durable (fertilisation raisonnée), le service aux agriculteurs.

Une régie nommée METHA'PEVA a été créée ainsi qu'un conseil d'exploitation qui suit le fonctionnement au niveau administratif, technique et financier.

La collectivité est accompagnée par un AMO (assistant à maitrise d'ouvrage) qui aide l'équipe dédiée à remettre en état et à optimiser le site.

SON TRAVAIL S'ARTICULE AUTOUR DE 4 AXES :

- L'amélioration de la qualité des intrants et apport de matière exogène
- L'adéquation des besoins humains à la gestion du site
- L'optimisation technique du site (travaux)
- L'optimisation économique

Fédérer le territoire autour du développement durable et passer à l'action

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable et de la semaine de la mobilité, la communauté de communes a proposé un programme complet et riche en animations intitulé :

En route vers le développement durable !

À cette occasion, de nombreuses initiatives pour promouvoir le développement durable ont été organisées sur le territoire par différents services de la collectivité.

Un projet pédagogique d'économie circulaire

AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A DÉPLOYÉ, À TRAVERS UN PROJET ÉDUCATIF, UNE FILIÈRE DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DES FOURNITURES SCOLAIRES PLASTIQUES.

Le projet consiste à créer une boucle vertueuse d'économie circulaire et à initier les enfants des cycles 2 et cycle 3 (école élémentaire du CP au CM2) à ces grands principes en créant des synergies entre acteurs locaux des mondes de l'industrie et de l'éducation nationale.

OBJECTIFS 2024

Identifier des partenaires (industriels) qui pourraient aider la collectivité à massifier le projet (broyage, injection).

LES ÉTAPES DU PROJET :

- collecte des déchets plastiques scolaires (tubes de colle, stylos, règles cassées, bouchons ...),
- tri de la matière collectée en fonction de la matière première qui la compose,
- broyage de la matière collectée,
- injection des paillettes de plastique broyé dans un moule grâce à une presse manuelle manipulable par des élèves et fabrication d'un nouvel objet (règle, toupies, ...).

Fin de l'aménagement et réhabilitation des bureaux de la communauté de communes

L'ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE A NÉCESSITÉ D'ENGAGER DES TRAVAUX AU SIÈGE DE PUBLIER. AU TOTAL ENVIRON 790 M² POUR UNE SURFACE TOTALE DE 1495 M² DE SURFACE.

Dans une démarche exemplaire, le nouveau bâtiment est pourvu d'un toit végétalisé qui lutte contre les ilots de chaleur et de nombreux puits de lumière naturelle (accueil, couloirs, etc.) pour favoriser les économies d'énergie. Toutes les menuiseries ont été changées avec du double-vitrage, une isolation par l'intérieur et par l'extérieur ainsi que l'amélioration du système de chauffage.

1 NOUVEL ACCUEIL
et un guichet unique avec accueil eau et accueil général et une salle d'attente

3 SALLES DE RÉUNION

1 SALLE DE CONVIVIALITÉ

Salle Léman : une nouvelle salle pour le conseil communautaire

150 m²
pour la nouvelle salle du **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

LA SALLE EST ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE EN MOBILIER RESPONSABLE AVEC DU BOIS 100% ISSU DU RÉEMPLOI.

Du mobilier responsable fonctionnel utile et design qui répond en tout point aux critères du label territoire engagé transition écologique Climat-Air-Energie pour lequel la CCPEVA a obtenu 2 étoiles.

LES RESSOURCES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST UNE STRUCTURE INTERCOMMUNALE À FISCALITÉ PROPRE, C'EST-À-DIRE QU'ELLE A LA POSSIBILITÉ DE LEVER L'IMPÔT.

La CCPEVA est autonome financièrement ; elle vote chaque année les taux d'imposition communautaire et en perçoit le produit fiscal.

Ses ressources de fonctionnement sont également constituées des produits liés aux redevances pour services rendus, et des dotations et subventions.

Quelles sont les ressources financières de la communauté de communes ?

- **Le produit des taxes directes locales** (quote-part de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti), la totalité de la fiscalité professionnelle (notamment la cotisation foncière des entreprises, la cotisation sur la valeur ajoutée, la taxe sur les surfaces commerciales et le versement transport) et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- **Les ventes de produits liés aux redevances pour services rendus** (l'eau potable, l'assainissement, le portage des repas, l'inscription aux transports scolaires).
- **Les dotations et subventions** (dont la dotation globale de fonctionnement et les compensations versées par l'État).

EN 2023, LA CCPEVA A ÉTÉ CONTRAINTE D'AJUSTER UNE PARTIE DE LA FISCALITÉ LOCALE POUR POUVOIR FINANCER LES INVESTISSEMENTS. ELLE A ÉGALEMENT POURSUIVI L'HARMONISATION DE CERTAINS TAUX* (LISSAGE) SUITE À LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS D'ÉVIAN ET DE LA VALLÉE D'ABONDANCE.

- Taxe d'habitation : **6,45%**
- Taxe sur le foncier bâti : **4,68%**
- Taxe sur le foncier non bâti : **12,98%***
- Cotisation foncière des entreprises : **24,20%***
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : **9,80 %**

EN 2023

- réalisation d'1 **rétrospective budgétaire** pour travailler un **plan pluriannuel d'investissement** et de fonctionnement
- Initiation d'un travail sur **1 pacte financier fiscal**

* Les taux de la taxe sur le foncier non bâti, de la cotisation foncière des entreprises et du versement transport n'étaient pas identiques dans les 2 anciennes communautés de communes. Ils font l'objet d'une harmonisation progressive sur une durée de 2 à 8 ans. Les taux mentionnés sont les taux moyens pondérés (dits « taux cibles »).

Le compte administratif 2023 (résultats 2023) de la CCPEVA

LES CHIFFRES PRÉSENTÉS COMPRENNENT LA TOTALITÉ DES BUDGETS DE LA CCPEVA, QUE CE SOIT LE BUDGET PRINCIPAL OU LES BUDGETS « ANNEXES » (PAR EXEMPLE ASSAINISSEMENT OU DÉCHETS).

VUE GLOBALE DES BUDGETS

RÉALISÉ EN 2023

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses **65 615 870 €**	Dépenses **37 478 469 €**
Recettes **76 208 928 €**	Recettes **33 974 964 €**

Le résultat excédentaire en fonctionnement vient combler le déficit d'investissement

8 BUDGETS

- **1 budget** principal
- **7 budgets** annexes (Déchets, mobilité, eau, assainissement, méthanisation, zones d'activité, bâtiments d'activité économique)

Fonctionnement
Dépenses / Recettes 2023 par compétence

ZONES D ACTIVITES ECONOMIQUES
7 332 400,25 € — 9,8%

GEMAPI
262 495,50 € — 13%

EAU POTABLE
4 987 144,21 € — 1,6%

MOBILITE
8 447 461,36 € — 12,9%

43,6% BUDGET PRINCIPAL
28 600 708,48 €

9,8% ASSAINISSEMENT COLLECTIF
6 401 111,26 €

13,0% DECHETS TRIS SELECTIFS
8 538 152,05 €

1,6% METHANISATION ET COMPOSTAGE
1 046 397,21 €

Dépenses de fonctionnement
65 615 870,32 €

ZONES D ACTIVITES ECONOMIQUES
8 509 076,48 € — 11,2%

GEMAPI
999 758,20 € — 1,3%

EAU POTABLE
6 127 358,71 € — 8,0%

MOBILITE
8 924 947,41 € — 11,7%

40,3% BUDGET PRINCIPAL
30 699 120,15 €

11,3% ASSAINISSEMENT COLLECTIF
8 595 609,89 €

12,6% DECHETS TRIS SELECTIFS
9 628 257,50 €

3,6% METHANISATION ET COMPOSTAGE
2 724 799,18 €

Recette de fonctionnement
76 208 927,52 €

Investissement
Dépenses / Recettes 2023 par compétence

Dépenses d'investissement
37 478 469,38 €

ZONES D ACTIVITES ECONOMIQUES
11 587 149,79 € — 30,9%

GEMAPI
1 394 468,15 € — 3,7%

EAU POTABLE
4 540 046,55 € — 12,1%

MOBILITE
55 048,99 € — 0,1%

12,8% — BUDGET PRINCIPAL
4 786 256,75 €

9,3% — ASSAINISSEMENT COLLECTIF
3 470 606,64 €

5,9% — DECHETS TRIS SELECTIFS
2 225 024,43 €

25,1% — METHANISATION ET COMPOSTAGE
9 419 868,08 €

Recette d'investissement
33 974 964,32 €

ZONES D ACTIVITES ECONOMIQUES
9 728 116,20 € — 28,6%

GEMAPI
1 127 000,00 € — 3,3%

EAU POTABLE
3 508 297,49 € — 10,3%

MOBILITE
208 314,62 € — 0,6%

9,7% — BUDGET PRINCIPAL
3 287 904,28 €

13,0% — ASSAINISSEMENT COLLECTIF
4 408 156,00 €

10,1% — DECHETS TRIS SELECTIFS
3 417 392,76 €

24,4% — METHANISATION ET COMPOSTAGE
8 289 782,97 €

L'ENDETTEMENT

La CCPEVA est endettée de manière très raisonnable puisqu'elle dispose d'un ratio de désendettement de 5,8 ans au 31 décembre 2023. On considère que jusqu'à 12 ans, l'endettement est acceptable.

Le capital restant dû par la CCPEVA à fin 2023 s'élève à 36,871 M€ (contre 37,457 M€ en 2022).

Une modernisation de l'administration via de nouveaux outils informatiques

UN IMPORTANT TRAVAIL DE REMISE À NIVEAU DE L'ENSEMBLE DU SYSTÈME D'INFORMATION A ÉTÉ RÉALISÉ.

- Des outils stratégiques mis en production comme le logiciel financier ou encore le logiciel de signature électronique.
- Une solution d'hébergement à distance des applications privilégiée afin de limiter les risques de piratage et de permettre un accès facilité pour les agents en télétravail.
- Des applications métiers pour l'eau et l'assainissement diagnostiquées et la télégestion progressivement mise à niveau et déployée.
- Des applications harmonisées SIG, mises en production par l'eau, l'assainissement et les déchets.

PROJET 2024

POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉGESTION POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT.

Étude de la meilleure stratégie pour la gestion des données administratives via le Cloud.

L'année 2023 a été marquée par quelques dossiers juridiques et accomplissements marquants, tels que :

- La négociation de la résiliation anticipée de la concession conclue avec Terragr'eau et la reprise en régie du Méthaniseur par la CCPEVA en juillet 2023.
- La sortie du promoteur de la ZAE à Maxilly-sur-Léman et le règlement amiable du litige avec l'ensemble des copropriétaire des lots.
- La mise en place d'une stratégie de travail inculquant aux services une culture et un réflexe juridique pour sécuriser les actions de la collectivité.

SUR LE VOLET DE LA GESTION DOMANIALE, 2 THÉMATIQUES PRINCIPALES :

- Accompagnement du projet d'aménagement des bords de la Dranse : suivi parcellaire pour la mise en place de servitudes, et dépôt du dossier d'Utilité publique du projet.
- Assistance des services eau et assainissement dans le cadre de leur chantier, avec la rédaction des autorisations de passage entre la CCPEVA et le propriétaire foncier, le suivi administratif de ces autorisations, et leur réitération par acte authentique.

La commande publique en 2023

60 MARCHÉS AVEC 36 ENTREPRISES POUR UN MONTANT GLOBAL ESTIMÉ À 3 999 274 € HT.

Activités de le commande publique :

Procédures	En nombre de marchés	En %
Appels d'offres	**12**	**20 %**
Marché à procédure adaptée (MAPA)	**48**	**80 %**

MARCHÉS PAR BUDGET

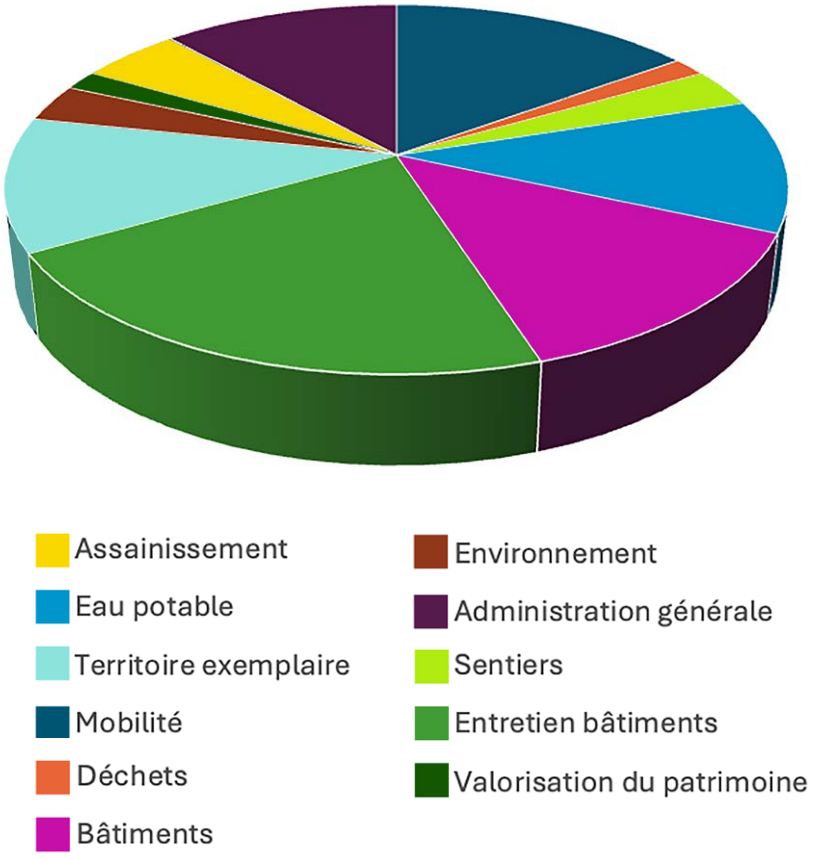

Une commande publique
qui bénéficie aux TPE-PME et à l'économie locale

68 %

DES MARCHÉS

sont attribués à des TPE-PME.

52 %

DES TITULAIRES

sont des entreprises hauts-savoyardes.

Une commande publique responsable

La quasi-totalité des consultations prend en compte les problématiques de développement durable soit dans les critères de sélection soit dans les cahiers des charges.

Création d'un service dédié à l'évaluation des politiques publiques

Constitué d'une agente, il a pour mission de mesurer les effets de l'action publique sur le territoire intercommunal, en analysant, au regard des objectifs de la collectivité et des moyens alloués, les résultats et impacts des politiques menées auprès des publics concernés.

L'évaluation a pour but d'aider à la décision politique dans une conjoncture de rigueur budgétaire et de perspective d'amélioration du service public.

Campagne test de dialogues de gestion

UNE DES PREMIÈRES ACTIONS A ÉTÉ LA CAMPAGNE TEST DE DIALOGUES DE GESTION MENÉE EN 2023 AUPRÈS DE 11 STRUCTURES ASSOCIATIVES ET PARTENARIALES QUE LA CCPEVA SUBVENTIONNE.

L'objectif de la CCPEVA est d'appliquer la loi qui rend obligatoire le dialogue de gestion pour les bénéficiaires de subventions de plus de 23 000 euros.

Le dialogue de gestion est un outil de pilotage qui permet à la collectivité de juger de l'efficacité des subventions qu'elle alloue, en s'assurant de la qualité et de l'effet des actions subventionnées sur le territoire intercommunal ; elle permet au partenaire de rendre compte de l'utilisation de cette subvention.

Le dialogue de gestion sécurise ainsi le partenariat entre la collectivité et la structure subventionnée. Il est encadré et obéit à des procédures établies, en interne comme en externe, pour être bénéfique aux deux parties.

11

STRUCTURES PARTENAIRES

rencontrées.

1 500 000 € **VERSÉES**

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Journées européennes du Patrimoine

EN 2023 ENCORE, LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE ONT RENCONTRÉ DU SUCCÈS SUR LE TERRITOIRE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE QUI FÊTAIT LES 20 ANS DE SA LABÉLISATION.

14 ET 15 SEPTEMBRE

589

ÉLÈVES

ont participé aux activités coordonnées par le service.

16 ET 17 SEPTEMBRE

103

PERSONNES

ont assisté aux animations organisées par le service avec un succès tout particulier pour le jeu d'enquête Mystère à Bernex inauguré à cette occasion.

Le public était également au rendez-vous dans les sites partenaires du réseau.

AU TOTAL

5812

VISITEURS

aux journées européennes du patrimoine)

Camille et Léo

Parcours numériques de découverte du patrimoine

GRÂCE AUX AVENTURES DE CAMILLE ET LÉO CETTE APPLICATION DESTINÉE AUX FAMILLES VOUS INVITE À DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE DU TERRITOIRE.

Des enquêtes, mini-jeux et informations historiques s'y côtoient pour apprendre en s'amusant. En 2023, deux circuits ont été proposés à La Chapelle d'Abondance et à Évian-les-Bains.

L'objectif est d'en publier deux par an afin de proposer des parcours dans toutes les communes du Pays d'art et d'histoire pays d'Évian-vallée d'Abondance qui couvre l'ensemble de la CCPEVA.

DEUX PARCOURS NUMÉRIQUES

baludik

de découverte du patrimoine disponibles gratuitement sur l'application *Baludik* ont été développés en 2023.

Actions pédagogiques pour les scolaires du territoire

CETTE ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 LES ACTIVITÉS À DESTINATION DES SCOLAIRES DU TERRITOIRE ONT RENCONTRÉ BEAUCOUP DE SUCCÈS.

Au total, 54 classes de maternelles ou primaires ont participé à une animation du Pays d'art et d'histoire ce qui représente un total de 1 308 élèves soit 24 classes de plus que l'année précédente et environ 680 élèves.

Les activités les plus demandées par les classes ont été les ateliers À la rencontre des marmottes et Les fromages de la vallée d'Abondance.

Une classe de lycéens et de collégiens du territoire se sont également investies dans un projet annuel coordonné par le service.

55%

d'augmentation des

VISITES SCOLAIRES

visites grand public

446

PARTICIPANTS

aux conférences organisées en partenariat avec les associations du territoire.

15

NOUVELLES ANIMATIONS

proposées.

Le territoire labellisé Territoires d'industrie

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST LAURÉATE DU DISPOSITIF TERRITOIRES D'INDUSTRIE PARMI 183 TERRITOIRES ET S'ENGAGE ENTRE 2023-2027 EN FAVEUR DE LA RÉINDUSTRIALISATION.

Le dispositif « Territoires d'industrie » a été reconduit et étendu à une trentaine de nouveaux bassins d'activités

SEULEMENT 2 LAURÉATS EN HAUTE-SAVOIE

Ce programme consiste à aider les territoires dont les acteurs locaux, élus comme entrepreneurs, sont prêts à travailler ensemble afin de développer l'activité industrielle.

LES QUATRE AXES DU PROGRAMME :

- Accélérer la transition écologique et énergétique des Territoires d'industrie
- Lever les freins au recrutement et développer les compétences
- Mobiliser un foncier industriel adapté
- Faire des territoires des écosystèmes d'innovation ambitieux

Accompagner les entreprises dans la transition

DANS LE CADRE DU LABEL TETE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A INITIÉ UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET VISE PROCHAINEMENT UNE LABELLISATION.

Elle souhaite accompagner les acteurs économiques dans cette dynamique et plusieurs pistes de coopération ont été présentées à l'occasion des Petit-déj' Éco, rencontres trimestrielles entre élus et entreprises.

Une expérimentation, « Entrez dans la boucle », à l'échelle du parc d'activités économiques des Vignes Rouges à Publier va ainsi être lancée en 2024 auprès d'une vingtaine d'entreprises. L'objectif est de renforcer les liens entre entreprises, de développer des synergies et des opportunités localement et mutualiser les moyens.

410

PARTICIPANTS

au forum.

La communauté de communes a également participé à la seconde édition du forum de l'économie circulaire transfrontalier qui s'est tenu à Thonon le 28 novembre.

Le forum a une nouvelle fois été un succès avec 410 participants, 35 partenaires franco-suisses, 50 structures exposantes.

- → **1** label territoires d'industrie
- → **410** participants au forum de l'économie circulaire
- → **16** nouveaux étudiants au campus connecté du Léman
- → **Une trentaine** d'entreprises présentes lors des **3** Petits-déj' Éco

Leman Mountains Explore®
Nouvelle identité de l'OTI

L'IDENTITÉ DE MARQUE DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL, DÉVOILÉE FIN 2023, INSUFFLE UNE NOUVELLE IMPULSION AU TOURISME LOCAL ET OUVRE SA VISION DU TERRITOIRE À UNE DIMENSION INTERNATIONALE.

La force de cette identité rallie les deux entités géographiques que sont la montagne et le lac, indissociables pour faire de notre territoire un lieu d'accueil régénérant et durable. Engagé en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement, Leman Mountains Explore® vient d'intégrer la Convention des Entreprises pour le Climat, pour faire face au défi de la transition écologique et tendre vers l'exemplarité dans sa stratégie de territoire.

OTPEVA C'EST QUOI ?

1 OFFICE DE TOURISME

6 BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

Poursuivre ses études supérieures à distance au campus connecté du Léman

campus connecté du Léman

PORTÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET SITUÉ À LA MAISON DE L'EAU À ÉVIAN-LES-BAINS, LE CAMPUS CONNECTÉ A ACCUEILLI CETTE ANNÉE 16 NOUVEAUX ÉTUDIANTS.

Le campus connecté est un lieu d'études mettant à disposition des locaux connectés et équipés, pour suivre une formation d'enseignement supérieur à distance. Les étudiants sont encadrés par une tutrice et accompagnés dans leurs études. L'accès au dispositif est gratuit et la sélection se fait sur dossier.

Créé en 2021, soutenu financièrement par la Banque des Territoires et labellisé par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le campus répond à un besoin fort pour les jeunes du Chablais qui souhaitent poursuivre leurs études post-bac mais en sont empêchés pour des raisons économiques, familiales ou de santé. Le campus permet de créer du lien entre étudiants, de rompre de l'isolement lié à l'enseignement à distance, et de rencontrer les acteurs économiques et culturels du territoire.

Depuis son lancement, le campus a déjà accueilli 27 étudiants, en formation initiale et continue.

27

ÉTUDIANTS

en formation initiale et continue.

LA SOLIDARITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE

Vers un Contrat Local de Santé

PORTÉ CONJOINTEMENT PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ET LA CCPEVA, LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS) EST UN DISPOSITIF COLLECTIF QUI VISE À CONSTRUIRE AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE SANTÉ, DU SOCIAL ET DU MÉDICO- SOCIAL, UN PROJET DE SANTÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE AFIN DE CONDUIRE DES ACTIONS QUI RÉPONDENT AU PLUS JUSTE AUX BESOINS DE SES HABITANTS.

LES OBJECTIFS SONT MULTIPLES :

- Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.
- Soutenir la mise en place de solutions pour une offre de santé de proximité.
- Améliorer les conditions de vie des habitantes et habitants pour une meilleure santé et plus de bien-être.
- Rassembler pour mieux agir et communiquer ensemble pour une meilleure lisibilité et accessibilité de tout ce qui se fait en matière de santé sur le territoire.

Il permet d'agir dans différents domaines de la santé : la promotion et la prévention, l'accompagnement médico-social ou encore les parcours et l'offre de soin.

UNE CO-CONSTRUCTION AVEC LES ACTEURS ET PARTENAIRES LOCAUX

- Un séminaire : les professionnels et acteurs intervenant dans le champ de la santé, de manière directe ou indirecte, ont été mobilisés pour consolider les enjeux et objectifs du futur contrat local de santé, proposer et prioriser des pistes d'actions.
- Plusieurs ateliers de travail sur : l'offre et l'accès aux soins, la promotion et la prévention de la santé, la santé mentale, l'isolement et la mobilité, l'attractivité des métiers du maintien à domicile, l'accompagnement des proches aidants, l'adaptation du logement.
- Un premier comité de pilotage avec les institutions et organismes intervenant dans le champ de la santé pour valider, avec l'Agence Régionale de Santé et les différents partenaires, les orientations du futur CLS, le plan d'actions à décliner en fiches-actions et les pilotes de chaque action, en vue d'une signature du contrat en 2024.

Outre des signataires du futur CLS, le comité de pilotage est composé de membres des institutions et organismes intervenants dans le champ de la santé :

Agence Régionale de Santé, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Conseil départemental, Sous-préfecture, Communauté de communes, Education Nationale, Hôpitaux du Léman, Etablissement Public de Santé Mentale de la Haute-Savoie, Établissement de soins médicaux et de réadaptation MGEN, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Communautés Professionnelles territoriales de Santé du Haut Chablais et Portes du Soleil Grand Massif, Représentant du Conseil local de développement.

1 SÉMINAIRE

réunissant 60 acteurs autour des enjeux de santé mobilisés dans le cadre de 8 ateliers thématiques.

Le portage des repas à domicile

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROPOSE UN SERVICE DE LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS* ET PLUS OU ATTEINTES D'UN HANDICAP.

Au-delà du service de livraison des repas, les agents apportent un contact quotidien et une veille auprès des bénéficiaires parfois très isolés. En cas d'alerte, ils assurent le relai auprès de la famille, de la mairie ou des centres communaux d'action sociale.

Le service de la CCPEVA fonctionne du lundi au samedi y compris les jours fériés. En vallée d'Abondance, ce service de repas est assuré par les EHPAD.

**Certaines dérogations peuvent être accordées aux personnes de moins de 65 ans qui rencontrent des problèmes de mobilité.*

29 893

REPAS LIVRÉS

118

BÉNÉFICIAIRES

en moyenne.

8,10 €

LE REPAS

facturé aux communes.

Soutien aux services d'aide et d'accompagnement à domicile

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A FAIT LE CHOIX, DEPUIS 6 ANS, DE SE SUBSITUER AUX COMMUNES POUR SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES STRUCTURES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DU TERRITOIRE.

Les opérateurs concernés sont les ADMR Rives Est du Léman, du Gavot, les Soldanelles et du Val d'Abondance.

56 205 €

VERSÉS AUX ADMR

soit 43 574 heures à domicile
auprès de 349 personnes âgées.

Avec d'autres services comme le transport à la demande ou le portage des repas, la communauté de communes souhaite ainsi conforter les mesures et les aides contribuant à favoriser l'autonomie, l'accès au soin et à prévenir l'isolement social.

L'espace France services

UNE AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES...

Orienter, aider à la constitution d'un dossier, à l'utilisation des services et outils numériques, et à la prise de rendez-vous avec les organismes adéquats, etc., les services proposés dans le cadre de l'espace France services concernent plusieurs domaines : emploi, retraite, santé/social, état civil et famille, justice, budget, logement, mobilité et courrier. Gratuites, les permanences de l'espace France services sont proposées dans 16 communes du territoire et sont ouvertes à tous.

Deux conseillères France services formées et disponibles aident les usagers à effectuer leurs démarches du quotidien auprès des principaux organismes partenaires : Finances publiques, Caisse d'Allocations Familiales, Assurance maladie, Assurance retraite, Agence nationale des titres sécurisés, France travail, La Poste, Mutualité sociale agricole, Point-justice, France Rénov', Chèque énergie, dans un lieu unique.

3
AGENTS DÉDIÉS

1819
DÉMARCHES RÉALISÉES

1420
USAGERS
accompagnés dans leur démarches administratives.

52%
DES ACCOMPAGNEMENTS
se font auprès de personnes âgées de plus de 62 ans, et majoritairement auprès de femmes.

Des journées portes ouvertes pour mieux se faire connaître

À l'occasion des journées portes ouvertes France services, l'équipe était présente sur divers évènements locaux et lors d'ateliers afin de mieux se faire connaitre et attirer de nouveaux usagers.

190
PERSONNES SENSIBILISÉES
lors des portes ouvertes France services.

...ET AUX USAGES DU NUMÉRIQUE

En complément, une conseillère numérique aide et accompagne les personnes dans les usages du numérique et la prise en main des équipements informatiques (ordinateur, tablette, smartphone) : naviguer sur internet, apprendre les bases du traitement de texte, gérer sa boite mail, installer et utiliser des applications utiles sur votre smartphone, se protéger des arnaques en ligne, etc.

464
ACCOMPAGNEMENTS NUMÉRIQUES
individuels réalisés.

86%
DES ACCOMPAGNEMENTS
se font auprès de personnes âgées de plus de 60 ans.

Soutien à l'antenne de justice et du droit en Chablais

LIEU D'INFORMATION SUR LES DROITS ET LES DEVOIRS DE CHACUN, L'ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT EN CHABLAIS BÉNÉFICIE D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ.

Elle propose un accompagnement pour les victimes ainsi qu'un espace de résolution des conflits. Située à Thonon-les-Bains, l'antenne de justice et du droit en Chablais propose la permanence d'un juriste tous mercredis à la maison des associations d'Évian-les-Bains.

54 700 €

DE SOUTIEN FINANCIER

en faveur de l'accès aux droits.

Soutien aux activités jeunesse

SOUTIEN AUX ÉCOLES DE MUSIQUE DU TERRITOIRE

Dans le cadre du schéma intercommunal des enseignements artistiques avec pour principal objectif de garantir une équité d'accès de la population à l'enseignement spécialisé des disciplines musicales sur le territoire.

294 683 € **VERSÉS AUX ÉCOLES DE MUSIQUE**

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DES COLLÈGES

Pour les aider dans la mise en place des activités culturelles, pédagogiques et sportives, la CCPEVA attribue chaque année une aide financière aux collèges.

28 424 € **VERSÉS AUX COLLÈGES**

SOUTIEN FINANCIER À LA MISSION LOCALE JEUNES DU CHABLAIS.

L'intercommunalité participe aussi à la mission locale, service pour les jeunes du Chablais, qui œuvre pour l'insertion professionnelle et sociale ainsi que le comité local pour le logement autonome des jeunes (CCLAJ).

56 186 € **VERSÉS À LA MISSION LOCALE JEUNES DU CHABLAIS**

Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.

Relais PETITE ENFANCE

Rendre vivante la charte nationale d'accueil du jeune enfant

CETTE CHARTE ÉTABLIT LES 10 PRINCIPES APPLICABLES À L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT, QUEL QUE SOIT LE MODE D'ACCUEIL, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 214-1-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES DEPUIS 2021.

Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil que ce soit l'accueil individuel ou collectif.

Le relais petite enfance décline au quotidien ces principes au travers de propositions faites aux familles et aux professionnels de l'accueil individuel.

En 2023, un focus a été mis sur les principes 5 et 6. Valoriser la richesse naturelle, culturelle et artistique du territoire a été un axe prioritaire mené avec des partenaires et intervenants extérieurs.

30 ANIMATIONS ORGANISÉES EN EXTÉRIEUR À TRAVERS LE TERRITOIRE

La nature est un terrain de jeu offrant des possibles infinis permettant un véritable bien-être et un apaisement des enfants comme des adultes. Régulièrement, un animateur environnement vient agrémenter les sorties offrant aux assistantes maternelles, aux gardes à domicile et aux enfants la possibilité de redécouvrir et de s'approprier les espaces naturels du territoire : bois de Larringes, Bise, Tréchauffé, Champeillant, parc du miroir, parc de Vindry, Pré Richard, arboretum...

58 ATELIERS AUTOURS DE L'ART ET LA CULTURE PROPOSÉS AUX JEUNES ENFANTS

En 2023, le relais petite enfance a eu la possibilité de travailler avec la ville d'Évian-les-Bains dans le cadre d'une convention pour permettre l'accès à des animations dédiés au très jeune public avec le conservatoire, le palais Lumière et la médiathèque.

Enfin, grâce à divers partenaires du territoire, les animatrices du RPE mettent en place des animations permettant cette approche de l'artistique et du sensible, comme La Grande Lessive.

Un rendez-vous annuel autour de la réalisation de créations artistiques.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

1000 PREMIERS JOURS

Les 1000 premiers jours, là où tout commence...

FIN 2022, LE RELAIS PETITE ENFANCE OBTENAIT LE LABEL DES 1000 JOURS. L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL EST DE LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DE DESTIN DÈS LA GROSSESSE ET D'ACCOMPAGNER LES FUTURS PARENTS, LES JEUNES PARENTS ET LE TOUT JEUNE ENFANT.

Parmi les 10 priorités dégagées par le gouvernement, le relais petite enfance de la CCPEVA est engagé dans les actions suivantes :

1. Informer les (futurs) parents de jeunes enfants sur le dispositif les 1000 premiers jours

2. Permettre aux (futurs) parents de partager et de souffler, avec ou sans leur enfant, à travers des temps d'échanges et de partage proposés en matinée avec les jeunes enfants, en soirée et parfois le samedi matin.

3. Créer un environnement sain et sûr pour l'enfant en informant et conseillant les (futurs) parents et les professionnels de la petite enfance : des temps d'échange entre professionnel.le.s de la petite enfance et parents proposés sous la forme de conférences ou de moments festifs et ludiques.

4. Proposer des activités d'éveil, avec ou sans les parents : Le RPE permet chaque mois un temps de rencontre à destination des parents et leurs enfants pour favoriser le lien, rompre l'isolement, donner accès à des propositions artistiques, culturelles, en extérieur...

5. Aider à concilier vie professionnelle et parentalité : en orientant sur les structures et met en lien les demandes à horaires atypiques, familles en précarité avec des professionnels de l'accueil individuel recensés comme répondant à ces besoins.

CHAQUE MOIS, UN PETIT JOURNAL EST RÉDIGÉ AVEC UNE THÉMATIQUE DE LA PETITE ENFANCE À L'HONNEUR. CE SUPPORT PERMET DE COMMUNIQUER SUR LES RENDEZ-VOUS PROPOSÉS AUX FAMILLES DANS LE MOIS.

Par ailleurs, retrouvez une veille administrative et pédagogique, notre actualité et nos RDV auprès de notre groupe facebook :
www.facebook.com/groups/744621023170356/

- En 2023, le RPE a recensé **247** recherches de mode d'accueil individuel et/ou collectif.
- En 2023, **130** temps collectifs ont été animés sur 8 communes différentes (Abondance, Évian-les-Bains, Lugrin, Marin, Neuvecelle, Publier, Saint-Paul-en-Chablais, Vacheresse).
- Ainsi, **220** enfants et 79 professionnels de l'accueil individuel différents ont profité de ces temps d'éveil.

⏱ AU TOTAL :

455 HEURES

ont été dédiées au temps d'élaboration, préparation, deplacement, animation et rangement des temps collectifs.

RÉPARTITION DES TEMPS COLLECTIFS PAR COMMUNE

ABONDANCE	9
ÉVIAN-LES-BAINS	42
LUGRIN	16
MARIN	15
NEUVECELLE	12
PUBLIER	17
SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS	13
VACHERESSE	6

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La CCPEVA décline au niveau opérationnel la politique de l'habitat avec l'accompagnement des bailleurs.

- **2015-2023 :** 1 249 946 € pour 625 logements subventionnés : 396 logements PLUS et 229 logements PLAI
- **Année 2023 :** 27 243 € pour 15 logements subventionnés : 9 logements PLUS et 6 logements PLAI

L'année 2023 a vu la mise en place d'une commission habitat constituée pour examiner les questions relatives à la mise en œuvre des politiques en matière d'habitat et de logement en cohérence de la politique de l'aménagement du territoire en lien avec les objectifs de développement durable de la collectivité.

DEUX PROJETS SONT EN COURS ACTUELLEMENT :

- Une étude sur la publicité extérieure avec le lancement du cahier des charges pour le Règlement local de publicité intercommunal ;
- L'élaboration du nouveau programme local de l'habitat (l'ancien PLH est arrivé à son terme le 28 novembre 2023).

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS :

L'Observatoire local des loyers (OLL) est obligatoire pour les unités urbaines soumises à la taxe sur les logements vacants. Dans le département de la Haute-Savoie, cet observatoire a été créé en 2022 et est porté par l'ADIL74. La CCPEVA soutient financièrement cet observatoire à hauteur de 952€ pour l'année 2023, qui a pour vocation d'améliorer la connaissance du marché locatif privé afin d'aider au pilotage des politiques publiques. Comme chaque année, l'ADIL 74 a rendu un rapport disponible en ligne.

GENS DU VOYAGE :

La communauté de communes adhère, avec Thonon Agglomération, au Syndicat mixte d'accueil des gens du voyage (SYMAGEV). Il a la charge de la création des aires d'accueil des gens du voyage, des aires de grands passages, des terrains familiaux et de la gestion des équipements. Le comité syndical est composé de 15 représentants de Thonon agglomération et de 6 représentants de la CCPEVA soit 21 membres au total.

Le syndicat a en charge de la mise en œuvre des prescriptions figurant dans le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de Haute-Savoie en vigueur. Le syndicat a la capacité de pouvoir acheter, vendre, louer, dresser tout type de bail, passer tout acte notarié relatifs aux terrains familiaux, aires d'accueil ou aires de grands passages.

Participation de la CCPEVA au SYMAGEV en 2023 : 362 000 €
(Cette participation financière est calculée chaque année et est basée sur la population municipale INSEE)

Instruction du droit des sols

Cette année encore le service a instruit pour 17 communes :

- **256** Permis de construire
- **102** Certificats d'urbanisme
- **112** Déclarations préalables (de travaux et pour lotissement)
- **16** Permis d'aménager
- **130** Autres (modification, transfert, annulation, prorogation)

SOIT :

616 DOSSIERS

d'instructions de demande d'urbanisme en 2023 (contre 486 actes en 2022). L'urbanisme reste la compétence de la commune.

101 RENDEZ-VOUS

conseil ont été délivrés en 2023.

+ Conseils pour les citoyens et les communes qui le souhaitent, en partenariat avec le CAUE [Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement]

Optimisation de la mobilité

LE RÉSEAU DE TRANSPORT ÉVA'D

L'année 2023 a été marquée par la première année pleine et entière du nouveau réseau ÉVA'D.

Dans un objectif d'amélioration continue, un travail sur l'offre de transport dans la vallée d'Abondance a été réalisé en 2023. Suite à une étude auprès de la population, la nouvelle ligne Val d'Abondance Express (Ligne VEX) a vu le jour entre la gare d'Évian et Abondance.

ÉVA'D COVOITURAGE :

- près de **4 500** trajets sur **9** mois

ÉVA'DÉLO :

- **80** vélos location longue durée (dont les 59 vélos à assistances électriques loués dès le mois d'avril)
- **30 vélos** à assistance électrique en location courte durée dans les **3 stations** du territoire. (Évian-les-Bains, Publier, Saint-Gingolph)

- **37 %** de participation au Challenge mobilité 2023
- **13 394** personnes transportées par le transport à la demande dont **9 100** sur le Mobibus
- Près de **10 000** personnes transportées par le Colombus

523 442

PERSONNES TRANSPORTÉES

dont **415 000** sur les lignes urbaines.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Sur l'année 2023-2024 la CCPEVA a assuré le transport scolaire sur le territoire et vers les établissements scolaires de Thonon-les-Bains et Margencel.

La CCPEVA met un point d'honneur sur la sécurité en transportant les élèves, assis, avec port de la ceinture obligatoire. Les nouveaux inscrits aux transports scolaires sont également équipés de baudriers réfléchissants pour être visible lors de leur déplacement entre le domicile et l'arrêt de bus dédié.

- **71** circuits quotidiens organisés par la CCPEVA
- **2800** élèves inscrits

Lors de la rentrée scolaire 2023-24, la communauté de commune a participé à une **sensibilisation « Sécurité routière : transport en autocar, n'oubliez pas de boucler votre ceinture »** organisée par les services de l'État, au Collège des rives du Léman à Évian-les-Bains.

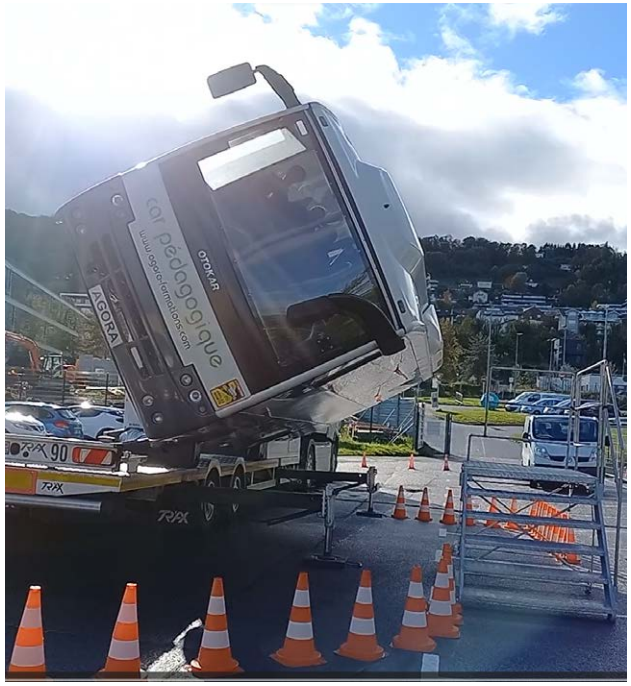

LA PRÉSER-VATION DU TERRITOIRE

Sensibilisation des publics scolaires et habitants

82

INTERVENTIONS "ÉCOLE DEHORS"

réalisées par la CCPEVA.

LE SERVICE BIODIVERSITÉ A RÉALISÉ 234 ANIMATIONS SCOLAIRES RÉPARTIES DANS 110 CLASSES DES 26 ÉCOLES DU TERRITOIRE.

Toutes les écoles bénéficient d'au moins une animation dans une classe. 65% de ces animations sont réalisées en interne (animatrice nature CCPEVA) et l'autre partie par des accompagnateurs en montagne (pour les sorties réalisées en montagne).

Les animations grand public sont elles réalisées dans différents contextes : participation à des manifestations locales organisées par les communes ou des partenaires, stands organisés en milieu naturel, proposition d'animations ou sorties initiées par la CCPEVA.

1 700

PERSONNES SENSIBILISÉES

sur 54 animations grand public.

Les animations sont à 95% réalisées par du personnel CCPEVA.

Les Eco Gardes : sensibilisation des publics sur site

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A SOUHAITÉ DÉPLOYÉ POUR LA 1ÈRE ANNÉE UNE ÉQUIPE DE 2 ÉCO GARDES DE MAI À SEPTEMBRE.

Présents en permanence sur le terrain du mercredi au dimanche, ils ont pu sensibiliser les différents pratiquants au respect de la biodiversité mais aussi aux bonnes pratiques en alpages et à proximité des parcelles agricoles. L'équipe a ainsi pu sensibiliser près de 5000 personnes sur les 6 mois.

Une campagne de panneaux et d'informations a également été déployée.

Vergers patrimoniaux soutien à la plantation

CETTE ANNÉE ENCORE, L'ACTION DE SOUTIEN À LA PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS TRADITIONNELS A ÉTÉ RECONDUITE SUR LE TERRITOIRE.

Les conditions pour en bénéficier : planter entre 5 et 10 arbres fruitiers sur une parcelle située sur le territoire de la CCPEVA. Près de 380 arbres ont ainsi été plantés en 2023. Ces plantations s'accompagnent de formation pour les particuliers.

L'ANNÉE 2023 C'EST AUSSI :

- **4** suivis sur des espèces patrimoniales ont été mis en place
- **35** espèces protégées recensées ou confirmées
- **7** hectares de zones humides entretenus

Le Schéma Directeur de la Randonnée : un outil de valorisation du territoire

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA RANDONNÉE DÉSIGNE LE DOCUMENT CADRE DE PLANIFICATION DES TRAVAUX DE BALISAGE ET D'AMÉNAGEMENT SUR 5 ANS (2021-2025) SUR LES 512 KILOMÈTRES D'ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE BALISÉS SELON LA CHARTE DU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE. 3 NIVEAUX D'INTÉRÊT SONT DISTINGUÉS :

- **Les Sentiers d'Intérêt Départemental de niveau 1 (SID1) :** Grands axes d'itinérance à l'échelle du département
- **Les Sentiers d'Intérêt Départemental de niveau 2 (SID2) :** Boucles incontournables, emblématiques du patrimoine haut-savoyard
- **Les Sentiers d'Intérêt Local (SIL) :** Autres itinéraires intéressants au rayonnement plus limité

13 **ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE**

ont ainsi bénéficié d'une remise à neuf de la signalétique (mise à jour des indications, remise en état des poteaux et des scellements,...), y compris des portions du GR5.

Sentier de Bise
Restauration du GR5

LE CHANTIER DE RESTAURATION DU SENTIER GR5 DU COL DE BISE AVAIT POUR OBJECTIFS :

- D'enrayer le phénomène d'érosion du sentier et de ses abords qui ont pour conséquences le développement de sentes parasites sur les abords du sentier ainsi que l'élargissement des zones d'érosion.
- Adapter la largeur du sentier à la forte fréquentation du site de Bise et du GR5 et garantir la sécurité et le confort des randonneurs.
- De renaturer les abords du sentier en revégétalisant ses abords.
- Faciliter l'évacuation des eaux pluviales par la création de nombreux renvois d'eau visant à pérenniser le sentier.

LE PROJET S'EST RÉALISÉ EN 3 TEMPS :

- Récolte de graines locales sur site : 9 kg de graines ont été collectées par l'entreprise missionnée ainsi que les services sentiers et biodiversité de la CCPEVA.
- Travaux de reprofilage du sentier à la pelle araignée pour faire face aux contraintes topographiques.
- Pose de filets anti érosion et ensemencement : renaturation des abords.

Un suivi et entretien sera à réaliser en 2024 et les années suivantes.

Bords de Dranse
Remise en état post crues

FIN D'ANNÉE 2022, DE NOMBREUX DÉGÂTS ONT ÉTÉ CONSTATÉS SUR L'ITINÉRAIRE DES BORDS DE DRANSE, SENTIER PDIPR STRUCTURANT DE LA VALLÉE D'ABONDANCE, QUI PERMET DE RELIER CHÂTEL À BONNEVAUX.

Ces crues ont notamment dégradé le revêtement, et partiellement arraché certaines portions. Le sentier a ainsi été décalé sur certains secteurs pour s'éloigner de la rivière.

LE SERVICE EN CHIFFRES :

- Équipe sentiers : **2** ETP annuels et **4** saisonniers (avril à novembre)
- **3 500** heures réalisées en régie dédiées à l'entretien des sentiers sur le territoire

La collecte et le traitement des eaux usées

LA COLLECTIVITÉ A POUR MISSION DE COLLECTER, TRANSPORTER ET TRAITER LES EAUX USÉES DES USAGERS RACCORDÉS AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT.

Elle instruit les nouvelles demandes de branchement et assure le contrôle des raccordements.

Elle assure le suivi et l'entretien des 462 km de réseau de collecte et des 51 postes de pompage ainsi que l'exploitation, l'entretien et le réglage des 9 unités de traitement du territoire

- **274** contrôles de branchement
- **17 km** de réseaux curés de manière préventive
- **1 580 000 m³** d'eaux usées traités sur le territoire.

Le schéma directeur assainissement

Les études de schéma directeur d'assainissement ont démarré en 2023 et portent sur la mise en œuvre d'un programme cohérent de travaux sur le système de collecte et de traitement des eaux usées du territoire.

LES ENJEUX SONT MULTIPLES :

- Mieux connaitre le fonctionnement en l'état actuel du réseau de collecte des eaux usées grâce à des modélisations
- Identifier, localiser, interpréter et anticiper les dysfonctionnements des réseaux
- Étudier les impacts futurs liés au développement de l'urbanisation
- Étudier les impacts actuels du système d'assainissement sur le milieu récepteur
- Etablir le programme pluriannuel des travaux à réaliser

En 2023 la collectivité a aussi mis en place **la sécurisation des raccordements et la surveillance de conformité des eaux usées** rejetées par les industries et autres entreprises du territoire dans le réseau d'assainissement.

Extension du réseau d'eaux usées des Plantés à Meillerie

LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT SUR LE SECTEUR « LES PLANTÉS » S'INSCRIVENT DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LES HAMEAUX DE LOCUM À MEILLERIE ET DE BRET À SAINT-GINGOLPH.

Cette extension comprend la pose de 580 m linéaires de réseau permettant le raccordement de 12 habitations supplémentaires vers la station d'épuration de Bret.

318 000 €

MONTANT DES TRAVAUX

De la sécheresse 2022 au Schéma Directeur de l'eau potable

L'ÉPISODE DE SÉCHERESSE DE L'ÉTÉ 2022 A MOBILISÉ LES SERVICES DE LA CCPEVA DANS L'ÉTUDE DE SOLUTIONS TECHNIQUES POUR FAIRE FACE À LA BAISSE DE LA RESSOURCE EN EAU DISPONIBLE.

3 interconnexions entre communes ont été étudiées et sont en cours de réalisation. Elles permettront de limiter la sollicitation du renfort de l'agglomération de Thonon et des surcoûts d'énergie de pompage. Cette démarche de consolidation et mobilisation des ressources en eau intercommunales sera renforcée par la mise en œuvre d'un Schéma Directeur de l'eau potable.

Celui-ci a pour but de diagnostiquer les installations du service et prioriser les travaux selon les perspectives démographiques du territoire.

Maîtrise patrimoniale et fonctionnelle

LE SERVICE MOBILISE SES ÉQUIPES DANS L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA CONNAISSANCE DES RÉSEAUX ET DES INSTALLATIONS.

Cela passe par la mise à jour de la cartographie des réseaux, l'équipement de dispositifs de télésurveillance et la systématisation des suivis de la qualité de l'eau en « autosurveillance ».

Zoom sur le réseau :

- **107** captages
- **94** réservoirs de stockages
- **609 km** de réseau de distribution

En 2023, le service a effectué 115 réparations de fuites.

800 000 € **DE TRAVAUX**
sur les réseaux et installations.

Zoom sur la relation aux usagers

LE TERRITOIRE COMPTE 42 000 HABITANTS SOIT 22 500 COMPTEURS.

Les services rendus concernent : le traitement des demandes de raccordement neufs, la gestion des contrats d'eau, de la facturation des consommations et des réclamations, mais aussi l'accueil et le renseignement des usagers, ainsi que la gestion courante du service.

201
DEMANDES DE RACCORDEMENT TRAITÉS

220
GESTIONS DE RÉCLAMATIONS

22 634
FACTURES ÉDITÉES

11 000
APPELS REÇUS

Mise en route de l'expérimentation de la collecte des biodéchets en abris bac

AFIN DE PERMETTRE AUX HABITANTS DES LOGEMENTS VERTICAUX ET DENSES ET NE DISPOSANT PAS D'ESPACES VERTS POUR COMPOSTER DE TRIER LEURS BIODÉCHETS, UNE EXPÉRIMENTATION DE COLLECTE EN ABRIS BAC A ÉTÉ LANCÉE FIN 2023.

Ce dispositif destiné aux trois communes denses du littoral (Évian-les-Bains, Publier et Neuvecelle) permet aux habitants de déposer leurs biodéchets dans des contenants mis à disposition.

Ces derniers sont ensuite collectés en régie puis transportés dans une compostière valorisant alors des déchets qui seraient destinés à l'incinération s'ils étaient encore dans la poubelle grise.

Fort de son expérience, le service va pouvoir déployer à plus grande échelle ce dispositif, toujours dans les secteurs denses des trois communes ciblées.

Création du service maintenance

LE SERVICE DE MAINTENANCE ET IMPLANTATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) EST ESSENTIEL POUR GARANTIR UNE GESTION OPTIMALE DES DÉCHETS.

En coordonnant l'équipe de maintenance, en assurant une gestion rigoureuse des stocks de pièces détachées, et en planifiant l'entretien préventif et curatif des contenants, il contribue à maintenir les équipements en bon état de fonctionnement.

De plus, en assurant le suivi opérationnel des implantations des PAV, en fournissant des avis spécialisés aux demandes de permis de construire et en anticipant les besoins futurs avec les communes, il participe activement à l'évolution du système de collecte et à l'amélioration de la qualité de service pour les usagers.

→ **2024** tonnes d'emballages et papiers collectées

→ **9502** tonnes de déchets collectées en déchetteries

11 030

TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES

résiduelles collectées.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'ÉVIAN
VALLÉE D'ABONDANCE

Communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance
851 avenue des Rives du Léman | 74500 Publier
Tél. 04 58 57 03 00 | accueil@cc-peva.fr
cc-peva.fr

agencereciproque.fr